

Etablissement

.....
.....
.....



**- CONVENTION pour inscription au festival Nuits Noires
2022 -**

Entre les soussignés,
d'une part,

M./Mme, Chef d'Etablissement,

et d'autre part,

Mme MAUGIS Cécile, Présidente de l'association **LES NUITS NOIRES**.

Il a été convenu ce qui suit

et dans les conditions ci-après :

Article 1 : Dans le cadre du festival Nuits Noires à Aubusson, selon les modalités d'attribution des subventions, l'Association LES NUITS NOIRES sera indemnisée par l'établissement qui versera à l'Association la somme forfaitaire de **50 euros** pour inscription à la manifestation, qui vaudra pour adhésion. Le paiement doit être effectué au plus tard au **01/07/2022**

Article 2 : L'inscription définitive, fixée au 1^{er} février 2022 est conditionnée à la signature de la présente convention et de la charte des établissements participants.

Article 3 : A compter du 1^{er} février 2022, le désistement de chaque groupe de 9 élèves (correspondant à l'intervention d'un auteur) sera facturé à hauteur de la somme engagée pour la prise en charge de ce groupe.

La présente convention est signée pour la durée de l'année scolaire 2021 – 2022.

Fait à, le 2021

Le Chef d'Etablissement,

L'organisateur,

.....

C. MAUGIS